



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
*Nantes, le 13 mai 2021*

**Le Groupe ACCOR et PROMUS s'associent pour proposer une restauration plus durable dans les Pays de la Loire**

*Les deux entités viennent de signer un partenariat qui vise à approvisionner les 150 restaurants ACCOR des Pays de la Loire en produits locaux et durables.*

Le leader français de l'hôtellerie souhaite contribuer au développement d'une alimentation plus durable en région Pays de la Loire et soutenir l'agriculture locale.

En se rapprochant de PROMUS, fournisseur de produits alimentaires locaux dédié aux professionnels de la restauration et de la distribution, les restaurants du Groupe ACCOR vont pouvoir se fournir facilement en fruits et légumes, viandes, charcuterie et crèmerie issus de producteurs locaux et de filières durables (Bleu Blanc Cœur, Label Rouge, Agriculture Bio...).

Le partenariat s'étendra à d'autres zones géographiques en septembre 2021.

A propos du Groupe ACCOR

Leader mondial de l'hôtellerie, ACCOR est présent dans 110 pays avec plus de 5 100 hôtels et 10 000 restaurants et bars. De la brasserie conviviale à la table étoilée, les restaurants ACCOR proposent un cadre idéal pour un déjeuner d'affaire, un dîner d'exception, ou encore des retrouvailles en famille.

La richesse de son offre de restauration permet aux gourmets, résidents ou non à l'hôtel, de vivre une expérience culinaire unique. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [restaurants.accor.com](https://restaurants.accor.com) ou sur [group.accor.com](https://group.accor.com)

A propos de PROMUS

Grâce à la plateforme de vente en ligne [promus.fr](https://promus.fr), restaurants, cantines scolaires et épiceries-supermarchés des Pays de la Loire se font livrer sous 24h la plus belle offre de produits locaux et durables de la région. Promus aide également ces professionnels à communiquer sur l'origine des produits auprès de leurs clients pour apporter plus de transparence à leurs assiettes et ainsi redonner du sens à leur alimentation ! En savoir plus sur [www.promus.fr](https://www.promus.fr) ou bien sur [Facebook](https://www.facebook.com/promus), [Instagram](https://www.instagram.com/promus), [Twitter](https://twitter.com/promus) et [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/promus).

Contact presse  
[apoline.imbault@promus.fr](mailto:apoline.imbault@promus.fr)